**CAIRN**
foyer d'art
contemporain
digne-les-bains

A M
B U L O

# APPEL À CANDIDATURE
# **RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE RECHERCHE** 2023

DÉPÔT
13 JUIN 2022

**Le Cairn et AMBULO**

Le Cairn foyer d'art contemporain est un lieu d'art fondé en 2000 sur un programme de résidences donnant lieu à des expositions ou à la production d'œuvres d'art inédites et in situ. Celles-ci complètent une Collection d'art en montagne de plus de 120 oeuvres, réparties sur une aire totale de 220 hectares et accessibles au détour de sentiers de randonnée. Le Cairn est un lieu de création contemporaine qui fait partie du pôle artistique et muséal AMBULO, de la ville de Digne-les-Bains, située au cœur de l'UNESCO-Géoparc de Haute-Provence. Le pôle AMBULO comprend également un musée de beaux-arts, d'archéologie et d'histoire naturelle, le Musée Gassendi, ainsi qu'une maison d'écrivaine avec son musée, la Maison Alexandra David Neel.

**Résidences et appel à candidature**

Le programme du Cairn repose sur des résidences artistiques sur invitation, avec exposition. Il comprend une unique résidence annuelle de recherche sur appel à candidature, avec une restitution.

Pour plus d'informations sur le Cairn vous pouvez consulter notre site à l'adresse suivante : https://www.cairncentredart.org/fr/accueil/

**Modalités de l'appel à candidature pour résidence de recherche**

L'appel à candidature pour résidence de recherche est ouvert à tous les artistes, commissaires d'exposition ou collectifs interdisciplinaires (par exemple, un artiste, un curateur, un chercheur) de l'art contemporain, français ou étrangers, sans limite d'âge. Le projet de candidature s'appuie sur la ville Digne mais peut aussi tisser des liens avec d'autres structures et relais présents sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence.

- Durée de la résidence : 6 semaines, flexibles, sans forcément de continuité
- Temporalité : à définir avec l'artiste et selon le calendrier des expositions
- Bourse de résidence : 5.000€ en honoraires au total. Production, transport et repas compris, dont prestation de restitution de fin de résidence.
- Mise à disposition d'un hébergement dans une maison d'architecte de 65m2, disposant de deux chambres et d'une terrasse, favorable aux duos, petits collectifs ou petites familles
- Un accompagnement au développement professionnel de l'artiste, au travers de conseils, d'aide logistique, d'une mise en relation avec les réseaux professionnels du territoire
- Fin de résidence : la résidence prévoit une restitution en fin d'année 2023 prenant une forme choisie par l'artiste.
- Date limite de dépôt des dossiers : lundi 13 juin 2022
- Destinataire : cairn.contact04@gmail.com

Le dossier comporte une intention de projet, un portfolio ainsi qu'un CV récent. Ceux-ci devront être soumis avec la nomenclature suivante :

NOM_PRENOM_PROJET_2022
NOM_PRENOM_PORTFOLIO_2022
NOM_PRENOM_CV_2022

Les candidats devront présenter dans leur dossier un numéro de SIRET et d'URSSAF.
Les dossiers de candidatures seront examinés par un jury constitué de professionnels de l'art et de la culture et/ou en lien avec le territoire bas-alpin. Les critères de sélection comprennent la nature professionnelle de la candidature et l'intérêt qu'elle portera au territoire d'accueil bas-alpin.

En attendant le plaisir de lire vos candidatures,

Charles Garcin
Co-directeur adjoint

**Cette résidence de recherche est possible grâce au soutien de la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles – Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*